

BARÈME DES PRESTATIONS

TRANSACTION

à partir de

4%^{TTC}

Jusqu'à 150 000 €	7 % ^{TTC}
De 150 001 € à 250 000 €	6 % ^{TTC}
De 250 001 € à 400 000 €	5 % ^{TTC}
De 400 001 € à 650 000 €	4,5 % ^{TTC}
À partir de 650 001 €	4 % ^{TTC}

minimum forfaitaire de 6 500 € TTC

GESTION LOCATIVE

à partir de

7.1%^{TTC}

Gestion Confort	7,1 % ^{TTC}
(base de calcul loyer charges comprises)	
Gestion Privilège	8,5 % ^{TTC}
(base de calcul loyer charges comprises)	

LOCATION

à partir de

7%^{TTC}
/ LOCATAIRE
/ PROPRIÉTAIRE

Base de calcul loyer annuel hors charges
Dans la limite du plafond imposé
par la Loi ALUR pour le locataire

10 €/m² pour la rédaction du bail

3 €/m² pour la rédaction de l'état des lieux

ASSURANCE LOYER IMPAYÉ

à partir de

1.9%^{HT}

Gestion des loyers impayés	1,9 % ^{HT}
Gestion des loyers impayés et inoccupation	2,1 % ^{HT}

CLARISSE
ALBERT